

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1199

Lyon 3e - Autorisation sollicitée par les sociétés Habitat Foncier Participations Et Investissement et Promoval de déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires portant sur les parcelles sises 117-119 121/123-125 rue Baraban - 257 rue Paul Bert et déclassement du tènement communal 121-123-125 rue Baraban - du domaine public - EI 03026 - 03027 - 03321 - N° inventaire 03026 A 000 - 03026 B 000 - 03026 T 001 - 03026 T 002 - 03027 A 000 - 03027 T 001 - 03321 T 002-02

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1199 - LYON 3E - AUTORISATION SOLLICITEE PAR LES SOCIETES HABITAT FONCIER PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENT ET PROMOVAL DE DEPOSER LES AUTORISATIONS D'URBANISME NECESSAIRES PORTANT SUR LES PARCELLES SISES 117-119 121/123-125 RUE BARABAN - 257 RUE PAUL BERT ET DECLASSEMENT DU TENEMENT COMMUNAL 121-123-125 RUE BARABAN - DU DOMAINE PUBLIC – EI 03026 - 03027 - 03321 - N° INVENTAIRE 03026 A 000 - 03026 B 000 - 03026 T 001 - 03026 T 002 - 03027 A 000 - 03027 T 001 - 03321 T 002-02 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 117-119 121/123-125 rue Baraban et d'un terrain sis 257 rue Paul Bert à Lyon 3^e, édifié sur les parcelles cadastrales suivantes : DS 57, DS 115, DS 116, DS 59, DS 118.

Dans le cadre de la concrétisation de sa politique poursuivie en vue d'optimiser et de rationaliser son patrimoine immobilier, la Ville de Lyon souhaite céder l'ensemble de ce tènement devenu vacant.

La Ville a donc lancé une consultation à l'issue de laquelle la proposition présentée en partenariat par les sociétés Habitat Foncier Participations Et Investissement et Promoval a été retenue.

Préalablement à cette régularisation foncière, dont les conditions et modalités seront proposées à votre approbation lors d'une prochaine séance du conseil municipal, les immeubles situés 121-123-125 rue Baraban qui abritaient l'ancien hôtel social la Charade doivent faire l'objet d'un déclassement après constatation de leur désaffectation par arrêté en date du 1^{er} Juin 2015.

Dès lors ce tènement communal constitué des parcelles DS116 et DS59 n'étant plus affecté au domaine public et n'accueillant plus de service public il vous est proposé de prononcer son déclassement du domaine public.

Par ailleurs, et afin de faciliter la réalisation de son programme foncier, le futur acquéreur ou toute société qui s'y substituera sollicite d'ores et déjà de la Ville de Lyon l'autorisation de déposer une demande de permis de démolir, de construire et toutes demandes d'urbanisme nécessaires à la réalisation de son projet qui porte, d'une part, sur la démolition et reconstruction des bâtiments 117-119 rue Baraban et d'autre part, sur la réhabilitation des bâtiments 121-123-125 rue Baraban.

Vu l'arrêté de désaffectation en date du 1^{er} juin 2015 ;

M. le Maire du 3^e arrondissement ayant été consulté le 27 mai 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. Le Conseil municipal prononce le déclassement du tènement communal cadastré DS 116 et DS 59, sis 121-123-125 rue Baraban à Lyon 3^e.

2. Les sociétés Habitat Foncier Participations Et Investissement et Promoval ou toute société qui s'y substituerait sont autorisées à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires au projet portant sur les parcelles communales cadastrées DS 57, DS 115, DS116, DS 59 sises 117- 119-121-123-125 rue Baraban et la DS 118 sise 257 rue Paul Bert à Lyon 3^e.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY